

Le passif à l'oral Phénoménologie et propriétés aspectuelles dans *OFROM*

Ruggero Druetta

Università degli Studi di Torino

ruggero.druetta@unito.it

<https://orcid.org/0000-0002-6117-3437>

Reçu le 13/9/2019, accepté le 3/3/2020, publié le 5/11/2020 selon les termes de la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)*

Résumé : Dans cet article, l'interrogation du corpus *OFROM* nous permet de dresser une phénoménologie de la diathèse passive à l'oral. Cette démarche nous oblige, en amont, à fixer une définition de cette structure, qui soit de nature à pouvoir être traduite dans des critères de recherche applicables dans le concordancier du corpus en question. En aval de la recherche, plusieurs aspects caractéristiques de l'usage oral du passif sont passés en revue : le rapport avec la formulation active, lorsque celle-ci est linéarisée auprès de la passive ; la corrélation entre le complément d'agent, l'aspect du lexème verbal et l'aspect grammatical du temps verbal ; les valeurs aspectuelles du passif et leur maniement délicat ; le statut de l'auxiliaire de diathèse *être* et l'état d'avancement de sa grammaticalisation dans cette fonction.

Abstract: This study analyzes the *OFROM* corpus to set out a phenomenology of the passive oral diathesis. Taking a corpus analytical approach requires defining the structure in formal terms so that it can be searched with concordancing software. After searching the corpus for examples, several characteristic aspects of the oral use of the passive form are analyzed: the relationship with the active form, when it is linearized with the passive one; the correlation between the agent (*par* NP), the lexical aspect of the verb and the grammatical aspect of the verb tense; the aspectual values of the passive and their difficult use; the status of the voice auxiliary verb *être* and the progress of its grammaticalization in this function.

1 Introduction

[1] Dans cet article, nous nous proposons d'explorer le corpus *OFROM* pour aboutir à une description initiale du passif en français parlé. Pour ce faire, nous avons tout d'abord besoin de définir notre objet de recherche de telle manière que cette définition corresponde à des critères exploitables dans le corpus. Ensuite, nous donnerons un aperçu général des résultats de notre dépouillement et des outils méthodologiques utilisés, avant d'analyser dans le détail quelques questions particulièrement sensibles dans la description de cette diathèse : le rapport entre les formes verbales actives et passives, la présence et le rôle de l'agent, les valeurs aspectuelles du passif et leur interaction avec, d'une part, l'aspect lexical du verbe et des autres constituants de l'énoncé et, d'autre part, l'aspect grammatical du temps verbal. Des questions telles que le degré de grammaticalisation du passif et de l'auxiliaire de diathèse seront également abordées.

2 Définition du passif et critères de constitution du corpus de travail

2.1 Le passif

[2] L'absence d'un passif morphologique synthétique en français, à la différence de celui du latin, pose tout d'abord le problème de son statut : s'agit-il d'une voix verbale, d'une diathèse ou tout simplement d'une construction correspondant à des valeurs sémantiques particulières ? À la différence du latin, le verbe français ne possède pas de conjugaison passive complète, mais construit son passif par morphème discontinu (l'auxiliaire *être* antéposé au participe passé, d'où l'appellation de *passif périphrastique*), ce qui correspond étymologiquement aux formes d'accompli du passif latin, avec perte du trait d'antériorité : la forme du parfait *laudatus est* ('il fut loué') aboutit à notre présent passif *il est loué*.

- (1) *Laudatur* – il est loué
- (2) *Laudabitur* – il sera loué
- (3) *Laudatus est* – il fut loué → il est loué

Nous observons au passage que, dans la forme latine, lorsque le participe passé est employé, celui-ci cumule les valeurs d'accompli et de passif, tandis qu'en français, la valeur aspectuelle est prise en charge par l'auxiliaire (simple ou composé), dans le cas du passif, alors que celle-ci incombe au participe passé dans les formes composées de l'actif. Cette polyvalence aspectuelle du participe et de l'auxiliaire est à la base d'une ambiguïté foncière qui représente parfois un obstacle à l'emploi du passif aux temps simples et en fonction du lexique verbal, comme nous le verrons plus bas, et comme cela a été maintes fois observé, à tel point qu'on a pu proposer que le passif en français n'est pas une structure grammaticale générale, mais une propriété défective de certains lexèmes verbaux (c'est notamment la position de Blanche-Benveniste & van den Eynde 1978). Nous préférons renoncer à l'em-

ploi du terme *voix*, qui suppose des formes spécifiques pour le verbe¹, alors qu'ici il y a combinaison – originale, certes – de formes non spécifiques (le participe et l'auxiliaire *être*). Le terme *diathèse* nous paraît convenir mieux, car il se base sur des caractéristiques globales de l'énoncé et intègre une composante sémantique. Comme le rappelle Creissels (1995), chaque diathèse se caractérise généralement par trois éléments : un arrangement particulier des actants autour du verbe, un marqueur morphologique spécifique et un argument qui lui est propre. Dans le cas du passif, ces trois éléments sont réunis : la *promotion* du patient sémantique au rôle syntaxique de sujet, l'auxiliaire de diathèse *être* comme marqueur morphologique et le complément d'agent comme argument spécifique. Celui-ci, bien que toujours possible, n'est pas obligatoirement linéarisé par la construction verbale, d'où la distinction entre passifs *longs* ou *complets* et *courts* ou *tronqués*. Cependant, l'agent est toujours présupposé par le participe passé passif (désormais PPP). Nous reprenons la définition de Muller (2008 : 239), d'après qui la diathèse passive consiste à « reléguer au rang de relation facultative de dernier rang la relation prédicative du premier argument au verbe, avec ou sans modification (temporelle, aspectuelle) dans la sémantique du verbe ». Cela montre bien que la relation prédicative du premier argument au verbe n'est pas éliminée, mais simplement dégradée, ce qui rend son expression facultative (« agent defocussing » dans les termes de Shibatani 1985 : 830).

[3] Nous n'avons pas la place d'argumenter ici contre la caractérisation purement sémantique du passif : celle-ci se base sur l'analyse de l'auxiliaire de diathèse en tant que copule et, par conséquent, sur la valeur attributive du PPP. Dès lors, le passif ne serait qu'un cas particulier de la construction attributive (voir p. ex. Jalenques 2017). Nous renvoyons à Carlier (2002) pour une réfutation de cette analyse et nous nous limitons ici à indiquer que, dans l'emploi attributif, le complément d'agent est bloqué, contrairement à ce qui se passe avec le PPP verbal. Dans les cas où la double interprétation (attribut et passif) est possible, la présence d'un complément d'agent sélectionne l'emploi verbal.

- (4) La porte est grande ouverte – *la porte est grande ouverte par le concierge
- (5) La télévision est allumée sans discontinuer : attribut
- (5a) La télévision est allumée *par ma mère* : passif
- (5b) ??La télévision est allumée sans discontinuer par ma mère

2.2 Vers une définition opératoire

[4] Après avoir exposé quelques-uns des aspects les plus significatifs du passif², il faut se tourner vers la fouille du corpus : que faut-il chercher pour obte-

1 Rappelons aussi que la *voix* est indépendante de considérations sémantiques. En effet, les verbes déponents du latin ont bien la forme passive mais un sémantisme actif.

2 Nous précisons que nous nous limitons, dans le cadre de cette étude, au passif *canonique* ou *pé-*

nir des structures passives ? Nous avons combiné la définition de Muller, précédemment citée, avec celle d'un autre spécialiste du passif, Gaatone (1998 : 27), qui propose une définition strictement formelle : « est dit passif tout participe passé dont le support n'est pas le premier argument de son lexème verbal, et est raccordable à ce support par *être*, indépendamment du temps-aspect ». Cette définition se base sur deux éléments : le participe en *V-é* et l'auxiliaire *être*, mais délaisse le premier argument. Nous proposons de reformuler cette définition en faisant contraster valence et rection verbales pour intégrer le premier argument dans la définition du passif, par-delà sa réalisation ou non-réalisation : *est dite passive toute construction comportant un PPP raccordable au sujet grammatical (qui n'est pas le premier argument de son lexème verbal) par être, avec éjection du premier argument³ verbal de la zone de valence. Celui-ci est relégué dans la zone de rection et sa linéarisation est facultative.*

[5] Sur la base de cette définition, nous disposons maintenant de trois entrées dans le corpus : la forme *V-é*, le verbe *être* (et notamment la cooccurrence entre les deux) et le SN *par+N*, les trois formes pouvant être recherchées indépendamment (avec cependant un 'bruit' important, c'est-à-dire des formes non pertinentes) ou en association, comme collocations ou motifs. Dans le cas du concordancier *OFROM*, sur la base de ses outils de recherche, nous avons procédé de la façon suivante :

1. Recherche par *part of speech (token-min)* : Verbe au participe passé + lemme *être* dans le contexte gauche sur un empan de 5 mots (ce qui permet de tenir compte de l'insertion d'adverbes ou d'autres éléments) : 809 entrées triées manuellement.
2. Recherche par lemme *être* tout seul : 35441 entrées dont les 1000 premières seulement ont été dépouillées.
3. Recherche par mot entier (*token*) : *par*, à l'exclusion de certaines combinaisons dans le contexte droit (distance : 1 mot ; exclusion de : *exemple, hasard, contre, jour, ci, là, la suite*, etc.) : 1280 entrées, sur lesquelles un tri partiel a été opéré.

Le premier critère a été bien sûr le plus important, et il aurait pu suffire à notre recherche. Si nous avons choisi d'utiliser le deuxième critère parallèlement au premier, malgré un bruit important qui nous a empêché un dépouillage complet (occurrences de *être* comme verbe plein, copule, dispositif de rection – clivé et pseudo-clivé – et comme auxiliaire aspectuel de verbe actif), c'est que, au cours de notre recherche, nous avons constaté un nombre important de faux négatifs⁴, que

riphrastique (selon l'appellation de Gaatone 1998) et que nous ne traitons pas de la forme en *se* (*se* moyen ou médio-passif), parfois considérée comme équivalente (Lamiroy 1993).

³ Nous utilisons ici *argument verbal* dans son acception sémantique. Il s'agit de l'agent, réalisé comme sujet de la forme active. Le sujet grammatical du passif, présent dans la définition, correspond en revanche au deuxième argument (patient) ou à *il* impersonnel.

⁴ Les notions de faux négatif et de faux positif renvoient aux résultats du concordancier qui ne sont

nous avons imputé à la segmentation en unités pour l'alignement texte-son : lorsque l'auxiliaire de diathèse et le PPP appartiennent à deux unités différentes, en effet, la cooccurrence n'est pas toujours relevée par le concordancier. De même, nous avons remarqué que, lorsque plusieurs séquences de *être V-é* se trouvent à proximité, le système n'en sort le plus souvent qu'une. Ceci nous a amené à la lecture manuelle du contexte antérieur et postérieur, ce qui nous a permis par ailleurs de faire des observations intéressantes concernant le rapport entre formes actives et passives d'un même verbe, qu'on trouve parfois à la suite l'une de l'autre (§ 4). Un autre problème mineur rencontré lors de l'application du premier critère sont les faux positifs, constitués par les participes passés non co-occurents d'un verbe *être*, parmi lesquels nous avons gardé les PPP au titre d'éléments de comparaison.

3 Résultats d'ensemble du dépouillement

[6] Au terme du dépouillement, notre moisson de structures passives s'élève à 360 exemples, dont 31 sans auxiliaire (PPP seul) et 329 avec auxiliaire⁵. Nous recensons 32 occurrences du complément *par* SN, dont 6 dans des constructions participiales, et 3 occurrences de *de* SN. Les deux tableaux suivants montrent les pourcentages respectifs de ces données. On constate aisément que, par rapport à la taille du corpus (1 million de mots), ainsi qu'aux réalisations du verbe *être* (plus de 35000 occurrences), les formes de passif sont très peu nombreuses, ce qui confirme, pour l'oral, le constat qui a déjà été formulé pour l'écrit au sujet de la rareté de cette structure.

pas en conformité avec les unités recherchées, indépendamment des raisons qui ont causé cette non-conformité : les faux négatifs correspondent aux formes passives présentes et repérées lors de la lecture linéaire mais non détectées par l'outil informatique, alors que les faux positifs correspondent à des formes détectées par le concordancier mais qui ne possèdent pas les caractéristiques passives souhaitées pour autant.

⁵ Nous nous sommes servi du tableur *Excel* pour l'enregistrement et l'analyse de nos exemples, ce qui nous a permis par la suite de récupérer de manière efficace les données quantitatives et de croiser plusieurs critères.

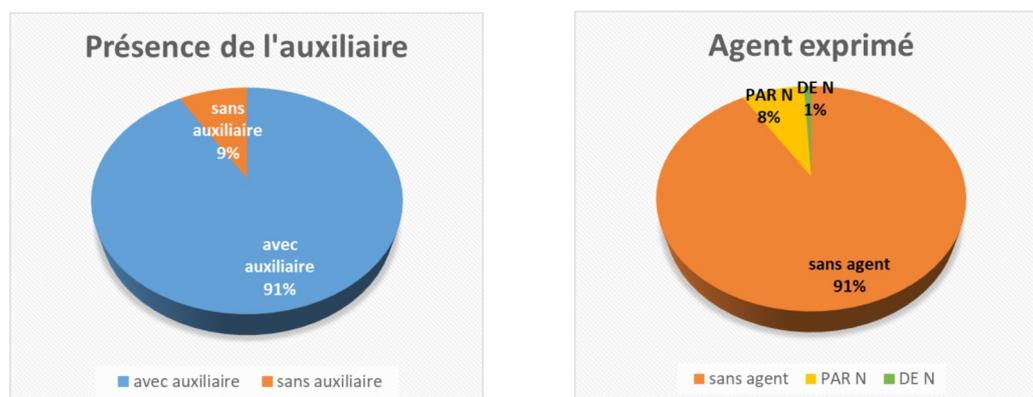


Figure 1: Distribution des exemples du corpus

[7] L'exiguïté relative des attestations du passif s'avère problématique sur le versant de l'analyse des lexèmes verbaux, car la dispersion de ce lexique est très forte : on dénombre en effet 243 verbes différents pour 360 constructions passives, avec 61 verbes seulement dont la fréquence est supérieure à 1, qui se distribuent sur 178 exemples, tandis que 182 verbes constituent des hapax. Les verbes les plus représentés sont le pro-verbe *faire* (11 attestations, dont une comme verbe support : *f. un choix*), *obliger* (10 attestations, ce qui manifeste l'affinité du passif avec des valeurs de contrainte, de débitif), *prendre* (9 attestations, dont 4 comme verbe support : *p. en charge, en compte, en considération*), *mettre* (7 occurrences, dont 4 comme verbe support : *m. à l'épreuve, à mal, en évidence, en valeur*), *motiver* (8 occurrences, par 3 locuteurs différents). Les verbes à valeur fortement stativale au passif, comme *connoter* ou *caractériser* (avec sujet non animé à la forme active), *axer*, *baser*, *centrer*, *connaître*, *destiner*, *entourer*, *étaler*, *situer*, sont peu nombreux (une vingtaine d'attestations). Ceci nous empêche par conséquent de faire des généralisations basées sur le paramètre quantitatif et nous cantonne à une analyse qualitative, quitte à élargir, dans une recherche future, notre base de données par le recours à d'autres corpus de français parlé.

4 Phénoménologie du passif à l'oral

[8] L'attitude face à la diathèse passive partage les chercheurs : simple transformation de la phrase active pour certains, où chaque actant se voit assigné un nouveau rôle syntaxique, il s'agit pour d'autres d'une construction totalement différente de l'active, qui consisterait à éliminer un actant verbal, du fait de la facultativité syntaxique de l'agent qui, en effet, est rarement réalisé. L'observation des exemples de corpus oraux et de leur contexte large nous permet de modérer cette représentation dichotomique, grâce à l'observation de la dynamique de l'instanciation discursive des constructions verbales et de leurs arguments. On remarque en

effet que le complément d'agent canonique n'est qu'une des formes de manifestation de l'agent sémantique et que, dans le contexte droit ou gauche d'une construction passive, on trouve souvent le même verbe, ou un verbe synonyme, à l'actif. Cette occurrence active permet de réaliser l'agent du procès sous forme de sujet, ce qui aboutit, à gauche, à anticiper cette information et à s'en passer au moment où le passif est produit et, à droite, à compléter après coup une information partielle. En (6), la réalisation passive de *alper* est précédée et suivie par deux occurrences à l'actif, alors qu'en (7), l'emploi du passif d'*organiser* correspond à un aspect d'état résultant, corroboré par le sujet démonstratif *ce*, en vertu des occurrences précédentes de ce même verbe et de son synonyme *planifier* à l'actif, qui décrivent l'antériorité temporelle du procès.

- (6)⁶ les vaches *vous les avez* | _ |⁷ ah *elles sont alpées* maintenant | _ | et pis comment ça se passe au niveau des classes *vous les alpez* où
 (7) pis là je suis tombé sur *deux Valaisannes* qu'avaient | _ | trois semaines de vacances | _ | *qu'avaient tout organisé qu'avaient tout planifié* qu'avaient tout | _ | ouais c'était | _ | c'était bien carré *c'était bien organisé* et tout quoi

Cette indication cotextuelle de l'agent est en grande partie redevable de la décondensation typique de l'oral, qui a tendance à reformuler plusieurs fois l'information en utilisant du lexique synonyme ou le même lexique auquel peuvent s'ajouter des informations complémentaires à chaque nouvelle répétition⁸. En (6), la première occurrence de l'actif de *alper* n'est qu'à l'état d'amorce, car le participe passé n'est pas réalisé, mais cela suffit cependant à formuler l'agent pronominal, qui formerait un très mauvais complément d'agent dans la construction passive (*les vaches sont alpées* ?*par vous*).

[9] Les exemples (6-7) montrent aussi un aspect intéressant du recours à l'alternance actif/passif à l'oral, à savoir la possibilité de donner des informations dérivées, telles que l'évolution chronologique des phases aspectuelles (lorsque l'ordre est actif-passif : Blanche-Benveniste 2000) ou la possibilité d'envisager le procès depuis deux points de vue complémentaires : le recours simultané aux deux diathèses dessine un 'parcours actanciel' complet, ce qui fait ressortir la non-correspondance des arguments syntaxiques et des actants sémantiques. Dans la succession actif-passif, la position sujet est en effet saturée tour à tour par l'agent et le

6 Le corpus *OFRON* ne note pas l'alternance des locuteurs, comme c'est le cas dans cet exemple et dans d'autres exemples de cet article (notamment 13 et 35). Cela ne nuit cependant pas à notre analyse, pour autant que les différents locuteurs respectent le cadre syntaxique mis en place par le premier locuteur et qu'ils co-construisent l'énoncé, comme le démontre Loufrani (1981).

7 Les conventions de transcription du corpus *OFRON* notent les pauses (| _ |), les syllabes inaudibles (| % |), les mots anonymisés (| # |) et les troncations de mots (/).

8 Ce piétinement paradigmatique est bien mis en évidence par la disposition graphique en grilles des énoncés oraux, proposée et pratiquée par Blanche-Benveniste et son équipe (Blanche-Benveniste et al. 1979).

patient (d'où l'appellation de parcours actancier) et cette double représentation écarte toute ambiguïté d'interprétation. Du point de vue pragmatique, l'accès à la position sujet améliore la saillance thématique du patient, tandis que la succession aspectuelle peut déterminer des nuances sémantiques supplémentaires, telles que le contraste ou la relation de cause à effet.

4.1 Quelques réalisations : même verbe

4.1.1 Parcours actancier

[10] La première fonction de l'opposition des deux diathèses est le parcours actancier, qui juxtapose deux points de vue complémentaires concernant la relation sujet-procès verbal : d'une part, un point de vue *externe*⁹, correspondant à l'actif, où ce qui est thématique en tant que sujet, c'est l'agent, qui n'est pas affecté par le procès verbal et qui reste donc extérieur à celui-ci ; d'autre part, un point de vue *interne*, correspondant au passif. Dans ce cas, c'est le patient qui occupe la position thématique de sujet grammatical. Affecté par le procès verbal, on peut dire par conséquent que celui-ci lui est intérieur. C'est ce qui se passe en (8), où le verbe *cataloguer*, d'abord à l'actif, met immédiatement en avant l'agent du procès, *les examens*, ce qui lui garantit une saillance discursive très élevée, même pour la suite au passif, qui peut faire l'économie de reprendre ce constituant sous la forme d'un complément d'agent. Le patient, quant à lui, est le lien établissant une progression thématique linéaire pour le discours, étant donné qu'il est réalisé une première fois en position de rhème et une deuxième fois en position de thème. Du point de vue aspectuel, on a l'opposition entre le procès (actif) de catalogage et son résultat (passif), les deux étant non-occurentiels.

- (8) c'est toujours comme ça | _ | en d/ en Suisse allemande en quatrième année en tu dois déjà être euh | _ | passer *les examens qui te cataloguent* si t'es dans la tu vas dans le gym la la voie gymnasiale pré-gymnasiale ou bien dans la voie euh | _ | secondaire enfin euh | _ | la voie | _ | euh générale | _ | *donc t'es déjà catalogué tout petit quoi*

[11] Un autre exemple du parcours actancier est fourni par (9), avec l'ordre inverse, passif-actif. Dans ce cas, l'ordre correspond au mécanisme cognitif, où la perception (*on voit des maisons qui ont été posées là*) précède la recherche d'une explication, qui coïncide ici avec l'identification de l'agent, encadré par le dispositif *il y a ... qui*. Ce parcours actancier constitue donc un cas d'iconicité.

9 Pour cette terminologie, nous nous inspirons de Benveniste (1966 [1950]) qui, dans une étude consacrée à l'actif et au moyen, introduit les termes de *diathèse externe* (actif) et de *diathèse interne* (moyen).

- (9) y a des endroits euh c'est c'est incroyable | _ | ouais | _ | et on voit des des bâtiments | _ | soit *des des maisons euh énormes qui ont été posées là* maintenant parce que je pense ça c'est des endroits qui sont assez cotés de plus en plus | _ | *y a des gens qui veulent poser leur maison là* pis ils se font construire un truc énorme avec un | portail sur l'eau

4.1.2 Succession des phases aspectuelles

[12] Tout en restant dans les énoncés à valeur générale, non occurrence, on peut mentionner la succession des phases aspectuelles (pouvant se doubler d'une valeur de succession chronologique) des étapes d'un travail, ici les étapes de l'*enregistrement* d'un reportage de la part d'un journaliste : le passif correspond à une valeur d'accompli désignant une étape qui, une fois franchie, peut laisser la place à une étape subséquente (ici à l'actif). La progression thématique linéaire, autour du patient *commentaire*, peut ainsi être mise au service de ce fil narratif.

- (10) une fois qu'on a construit le sujet | _ | euh commentaire et | _ | et euh | _ | et images | _ | euh le journaliste | _ | va dans une cabine son | _ | *j'enregistre son son son commentaire* | _ | et à à ce moment-là *une fois que le commentaire a été enregistré* | _ | on | _ | je je je le pose euh sous les images

[13] L'exemple (11) montre le même fonctionnement, mais avec le renforcement des éléments aspectuels par les adverbes : *pas encore* venant annuler la valeur accomplie du passé composé actif, ce qui situe l'énonciation présente en-deçà du procès décrit par le verbe, et *bientôt* soulignant la valeur prospective du futur périphrastique passif.

- (11) alors pour illustrer ce point je v/ je vous ai monté un petit film | _ | *que j'ai pas encore publié* sur mon site *mais qui va être euh probablement être euh* | _ | *probablement publié bientôt*

[14] Ces exemples illustrent bien la valeur préférentielle d'accompli liée à l'emploi du passif. De plus, l'interaction aspectuelle entre l'aspect lexical (adverbe et lexème verbal), l'aspect diathétique du passif et l'aspect grammatical du temps verbal déterminent un réglage fin des rapports entre l'actif et le passif, qui peuvent, le cas échéant, être mis au service de la narration.

4.1.3 Contraste

[15] L'ordre passif-actif nous montre aussi la valeur de contraste dérivée de la juxtaposition entre ces deux diathèses. En (12), les deux constructions opposent une représentation globale, holonyme, au passif (*la Confédération*) à un développement spécifiant, de manière méronymique, les relations entre les acteurs-agents,

mentionnés en tant que sujets de verbes actifs (*l'office des routes – le canton*). Il faut remarquer la présence du complément d'agent, dont on ne peut faire l'économie, car c'est celui-ci qui se charge du pôle holonyme du contraste tout-parties et sa suppression aboutirait à l'annulation de la structure.

- (12) ce qu'il faut savoir c'est qu'on est | _ | qu'on est financé à nonante-cinq pour cent par la Confédération maintenant c'est l'office des routes | _ | qui nous finance à nonante-cinq pour cent | _ | et puis le canton nous finance seulement à cinq pour cent

[16] Un autre exemple bâti sur la succession passif-actif montre cette même valeur de contraste, mais dans un ordre renversé, entre une situation particulière (au passif) et le cas général qu'elle illustre, exprimé à l'actif mais avec des actants indéfinis (*les gens – des gens*).

- (13) et puis là elle est elle est très | *elle est vraiment sciée* | _ | euh là-bas euh | _ | écoute je je sais pas mais | _ | *si les gens veulent scier des gens actifs* ben c'est bête | voilà

4.2 L'alternance actif-passif réalisée à l'aide de verbes synonymes

[17] Au cours de notre recensement, nous avons rencontré aussi – quoique plus rarement – une succession actif-passif avec des verbes de sens proche. Ce cas de figure est plus délicat que le précédent, dans la mesure où les deux occurrences ne s'opposent pas uniquement sur le critère de la diathèse : des nuances sémantiques pourraient en effet jouer un rôle déplaçant le problème. Nous nous sommes donc limité aux cas où la relation sémantique entre les verbes était d'identité, d'hyponymie ou de méronymie.

[18] Dans certains cas, il n'y a pas de différence véritable entre les deux verbes, puisque la version active utilise la même base lexicale, mais avec un verbe support, ce qui configure un parcours actanciel, la forme active ajoutant la mention de l'agent qui est absente de la forme passive, utilisée en premier. Ce cas de figure correspond bien à l'une des fonctions du passif, qui consiste à mettre en avant le patient¹⁰, tandis que l'agent est relégué à une étape ultérieure de l'énoncé : dans ce cas, celui-ci se trouve dans la valence d'une autre construction verbale, bien que bâtie sur le même matériel lexical.

- (14) alors la ferme elle est toujours exploitée c'est mon beau-fils qui a continué | _ | voilà [...] pis il continue l'exploitation | _ | mais seulement des terres

¹⁰ Dans l'exemple que nous analysons, cette mise en avant est certes corroborée au plan syntaxique par la topicalisation du sujet par double marquage, mais c'est le recours au passif qui assigne au patient la position thématique de sujet.

On remarquera l'équivalence globale des deux groupes verbaux, le lexème verbal *exploiter* de la construction passive se retrouvant dans la nominalisation *exploitation* de l'actif et l'adverbe *toujours* étant repris par le lexème verbal *continuer*. Nous sommes en présence du premier cas de figure illustré (§ 4.1.1), à savoir l'expression décondensée de l'agent (parcours actanciel).

[19] Dans l'exemple (15), le deuxième groupe verbal constitue une reformulation du premier et la succession passif-actif (*avait été baptisée – s'appelait*) correspond à une évolution chronologique et aspectuelle (§ 4.1.2) allant du moment de l'imposition d'un nom (accompli) à la condition stable consistant à porter ce nom (inaccompli). En revanche, on n'observe pas de parcours actanciel, le sujet-thème restant *la frégate*.

- (15) le colonel Muiron [...] s'est jeté devant | _ | devant la mitraille euh pour le protéger de son corps et bon il en est | _ | il en est mort | _ | d'ailleurs la frégate euh *la frégate qui a ramené euh* | _ | *Napoléon* | _ | *de la campagne d'Égypte euh* | _ | *avait été baptisée du nom de ce colonel et elle s'appelait le Muiron*

[20] Nous mentionnons, pour terminer, une relation qui est assez spécifique de ce type de lexique synonyme : il s'agit de la relation sémantique d'inclusion hyponyme-hyperonyme ou holonyme-méronyme. L'exemple (16) illustre la relation hyponyme-hyperonyme, qui permet d'inclure un cas particulier (à l'actif : *piquer*) dans un comportement général envisagé de manière plus abstraite (*chicaner*), donc s'accommodant mieux du passif. Dans cet exemple, le complément d'agent auprès du passif est réalisé et montre lui aussi un degré de généralité plus grand (*bêtes*) par rapport au cas particulier énoncé précédemment (*taons*) :

- (16) à l'époque euh y avait des | _ | *des grands taons qui piquaient* y en avait des très gros | _ | maintenant on n'en voit presque plus | _ | et ils allaient piquer les chevaux aussi quand c'était les grands qui les | piquaient les le cheval il il faisait un sursaut pas possible hein | _ | alors euh quelques fois c'était | _ | euh mon travail c'est d'aller chasser ces mouches aux chevaux | _ | si possible ben regarder ce qui tournait autour *pas qu'ils soient trop euh chicanés par euh* | _ | *par les bêtes quoi qui les piquaient*

[21] En (17), c'est par contre la relation holonyme-méronyme qui est illustrée. Elle permet, d'une part, de donner des éléments d'explication à l'interlocuteur, par le détail d'un ensemble d'opérations dont la somme aboutit au sens spécialisé de *maquiller* dans le domaine des moteurs. D'autre part, elle met en relation l'aspect d'état résultant exprimé par le passif avec les procès (actifs) menant cumulativement à ce résultat, ce qui permet de reconstruire l'antériorité que le passif clôture.

- (17) un cyclomoteur [...] je l'avais acheté euh *il était déjà tout maquillé tout modifié* | _ | maquillé ça veut euh dire modifié alors | _ | ouais maquillé ça veut dire avec un moteur d'origine *on fait des modifications* | _ | avec tout le moteur d'origine sans changer les pièces | _ | c'est-à-dire | _ | euh | _ | *on prend un moteur d'origine* c'est trente-sept virgule cinq millimètres | _ | on lui fait *on peut lui faire des chapeaux chinois* des | _ | des portes au piston *le débayer* | _ | *agrandir le gicleur du carburateur* | _ | *agrandir le coude du de l'échappement* pour avoir une plus grosse sortie d'air | _ | et | _ | tout plein de petites choses comme ça

[22] À l'issue de ce tour d'horizon, nous pouvons dire que le français parlé ne se différencie pas de l'écrit par les structures, qui sont largement superposables, mais par la possibilité d'exploiter des moyens supplétifs qui permettent de contourner des difficultés et des blocages syntaxiques. Il en est ainsi de l'alternance actif-passif, grâce à laquelle il est notamment possible d'exprimer l'agent pronominal, bloqué sous sa forme prépositionnelle (ex. 6 : *?alpées par vous*, alors que *vous les alpez* est parfaitement acceptable) et, plus généralement, d'instancier cet agent sous une autre forme que le complément canonique *par* SN. Des effets de sens, exploitables d'un point de vue pragmatique, sont également possibles. Notre corpus fournit des exemples de parcours actanciel, utile à des fins de progression thématique, mais aussi de progression chronologique et de contraste. Lorsque des verbes différents sont mis en jeu, c'est la relation cas particulier-règle générale qui apparaît, ou alors l'explicitation méronymique d'un procès d'abord mentionné de façon holonyme.

5 Le complément d'agent

[23] Est-ce que l'expression de l'agent joue un rôle dans l'interprétation du passif ? D'un point de vue syntaxique, l'agent ne fait pas partie de la valence verbale ; il est donc réalisable, mais non obligatoire syntaxiquement. Le caractère accessoire de l'agent a même été mis en avant comme fonction principale du passif, à savoir d'occulter l'agent (notion d'occultif de Brahim 1996). Ce statut non essentiel pousse Gaatone (1998) à donner une définition du passif excluant le complément d'agent. Aucune étude, à notre connaissance, ne fait pourtant état de l'existence de verbes excluant la réalisation de l'agent, alors que des études ponctuelles sur le lexique verbal montrent des cas où la mention de l'agent est obligatoire (Authier 1972 ; Mathieu 1993 ; Blanche-Benveniste 1984 ; Gaatone 1998). Du point de vue pragmatico-discursif, en revanche, l'expression de l'agent n'est jamais considérée comme accessoire : Hamma (2015) montre par exemple le contraste sous-jacent entre l'agent exprimé et l'horizon d'attente de l'interlocuteur, ce qui le rend particulièrement saillant, voire obligatoire. Parmi les constructions passives, nous allons maintenant nous focaliser sur celles qu'on appelle *passifs longs*, com-

portant un complément d'agent réalisé. Celles-ci sont minoritaires dans notre corpus, où leur pourcentage s'élève à 9%. Ce pourcentage est en ligne avec ce qui a pu être relevé pour d'autres corpus. Hamma (2017 : 313), par exemple, fait état de 90,36% de passifs courts dans le corpus *ESLO* (9,64% de passifs avec *par* SN).

5.1 Agent obligatoire

[24] Remarquons tout d'abord que, pour un certain nombre de verbes, la réalisation du complément d'agent est obligatoire, et sa suppression aboutit à une construction mal formée :

- (18) à la base je suis | _ | *j'ai toujours été attiré par euh le côté euh* | _ | *euh visuel* | _ | *euh artistique aussi* (?j'ai toujours été attiré)
- (19) j'ai également sociologie du sport *qui est donné par le même enseignant* (?j'ai également sociologie du sport, qui est donné)
- (20) on payait deux cent septante francs de loyer | _ | pour un trois pièces et demie bon c'était au rez-de-chaussée *c'était un peu* | _ | *entouré de bâtiments* (?l'appartement était entouré)
- (21) *on était au quotidien euh* | _ | *tenus par ces* | _ | *cette épée* | _ | *de Damoclès* qui tombait sur la tête des gens (?on était tenus)

Comme le dit Gaatone (1998 : 183), le problème vient ici probablement davantage de la non-informativité du passif court plutôt que d'une véritable agrammaticalité. En effet, les verbes *donner* et *tenir* ont un sémantisme faible, qui doit être précisé par d'autres éléments contextuels. Dans le cas de *donner*, en particulier, il s'agit d'un verbe support (*donner un cours*) dont l'élément nominal est sous-jacent à la structure réalisée. En ce qui concerne *attirer*, le complément d'agent est nécessaire parce qu'il permet de sélectionner l'acception métaphorique du verbe plutôt que le sens concret d'*entraîner quelque part*. Dans ce sens, *attirer* a un aspect fortement statif. Le cas de *entourer*, dans cette acception stative signalée par l'emploi de *de* au lieu de *par* (ce qui est exprimé ici, c'est la simple présence d'autres bâtiments autour de l'appartement, et pas l'action ponctuelle consistant à entourer l'appartement à tel ou tel moment), montre à quel point le contexte lexical peut améliorer l'acceptabilité de la diathèse passive. En effet, l'acceptabilité contextuellement réduite de l'énoncé où l'élément *de* SN a été supprimé (*?l'appartement était entouré*) paraît s'améliorer si le quantifieur *un peu* est maintenu, car la quantification renvoie alors implicitement à l'existence d'un *agent* entourant plus ou moins l'appartement.

5.2 Répartition accompli/inaccompli

[25] Dans les autres cas, où le complément d'agent peut être librement supprimé sans conséquences sur l'acceptabilité ou l'intelligibilité de l'énoncé, on observe une corrélation intéressante entre l'aspect lexical des verbes et l'aspect gram-

matical. En effet, les verbes téliques accompagnés d'un complément d'agent sont majoritairement à l'accompli (passé composé), alors que les verbes atéliques sont le plus souvent à l'inaccompli (présent et imparfait). Cette répartition est intéressante parce que, en même temps qu'elle confirme la préférence de cette diathèse pour les temps globaux¹¹ (accompli des verbes téliques), elle montre néanmoins la vitalité du passif aux temps caractérisés par l'aspect sécant (présent et imparfait) qui sont traditionnellement considérés comme plus problématiques pour cette diathèse et qui demandent des éléments contextuels (temporels, locatifs ou autres) pour en améliorer l'acceptabilité. De ce point de vue, nous émettons l'hypothèse que le complément d'agent serait l'un de ces éléments facilitateurs. Voici d'abord deux exemples comportant un verbe télique :

- (22) on a installé ça mais plus tard ça s'est euh | _ | *ça a été tout détruit par euh* | _ | *par euh la la guerre avec les Maoïstes*
 (23) les radicaux ont présenté | _ | euh un conseiller national [...] *lui non plus n'a pas été réélu par les gens*

Dans les deux cas, le passif, au passé composé, a une valeur processive à laquelle contribue le complément d'agent, en rattachant le procès décrit par le verbe à une origine ponctuelle. Ce qui s'est produit n'est pas un événement aux contours indéterminés : la présence d'un agent instigateur le délimite, même d'un point de vue spatio-temporel. Dans le cas de (23), bien que le complément *par les gens* soit faiblement informatif, il suffit à situer le procès et, par conséquent, la valeur processive de l'expression verbale, tandis qu'en son absence, la valeur sémantique du passif court ne se différencie pas beaucoup de celle du passif d'état résultant qui, dans une langue comme le français, dépourvue d'alternance morphologique état - procès, est sous-marquée et instable.

[26] Voici maintenant deux exemples de verbes atéliques :

- (24)¹² ce qu'il faut savoir c'est qu'on est | _ | *qu'on est financé à nonante-cinq pour cent par la Confédération maintenant c'est l'office des routes* | _ | *qui nous finance à nonante-cinq pour cent* | _ | *et puis le canton nous finance seulement à cinq pour cent*
 (25) les grandes familles existent toujours [...] *y a le château* | # | _ | *qui est habité par une famille* | _ | euh les | # | _ | *qui sont d'origine italienne*

En (24), introduit par une pseudo-clivée, la présence du complément d'agent permet de discriminer entre une construction passive processive et un état résultant, *on est financé* pouvant être rattaché aussi bien à *on nous a financé* (état résultant)

11 Nous utilisons ici la distinction aspectuelle global/sécant, telle que définie par Wilmet (1980, 2010), qui reprend et systématise ces notions à partir des travaux de Guillaume (1929).

12 Exemple reprenant (12).

qu'à *on nous finance, nous recevons des financements actuellement* (processif). La précision *par la Confédération* fait plutôt pencher pour le processif, et c'est en effet ce que confirme l'enchaînement discursif, qui linéarise le présent de l'actif *qui nous finance*. De même, en (25), l'absence éventuelle du complément d'agent pourrait faire penser à une construction attributive (*le château est habité*, il n'est pas abandonné). Cette ambiguïté est levée par la présence de *par une famille*, qui donne une interprétation processive non occurrenceielle à l'ensemble.

[27] Cette répartition est assez stable, et on la retrouve, pour les passifs courts, dans des proportions comparables, quoique moins nettes, à ce que nous avons relevé pour les passifs longs, ce qui montre que, dans l'emboîtement réciproque des types d'aspects décrit par Carlier (2002), à savoir l'aspect lexical du verbe, l'aspect diathétique et l'aspect grammatical du morphème temporel, ces trois aspects, virtuellement indépendants, manifestent cependant des associations préférentielles, du moins à l'oral. Par rapport à cette répartition, les exceptions manifestent donc des valeurs sémantiques particulières. C'est le cas des deux verbes atéliques *coincer* et *influencer* à l'accompli. Dans ce cas, l'interprétation du verbe s'écarte de l'occurrenceiel, et prend une valeur plus précisément itérative en (26), où le cœur du locuteur ne l'a pas *coincé* à plusieurs reprises, ou bien de révocation en (27), où l'influence s'est exercée dans un passé désormais révolu :

- (26) euh là j'ai j'ai eu de la chance hein c'est une dégradation qui s'est faite très très lentement mais j'ai pu continuer le sport j'ai fait | vingt-cinq ans de delta donc tu vois *j'ai pas été trop* | _ | *trop coincé par ce coeur*
- (27) c'est plutôt après euh dans les au cours de mes études ouais | _ | au | _ | surtout au collège latin j/ on a *j'ai été très très euh* | _ | *enfin* | _ | *passablement influencé par un* | _ | *un prof que j'aimais beaucoup*

Dans les deux cas, on peut avoir l'impression que le rôle de l'agent passe au second plan et que d'autres facteurs interviennent pour déterminer l'interprétation de l'énoncé. Le syntagme *par SN* n'est cependant pas totalement dépourvu d'importance. En (26), en effet, l'adverbe *trop*, qui contribue à l'interprétation aspectuelle, peut recevoir deux analyses : une valeur d'intensité (*coincé de manière sévère*) et une valeur de quantité (*coincé trop de fois*). C'est la présence de l'agent qui fait pencher pour l'interprétation quantifiante de *trop*, donc pour l'aspect itératif¹³. En (27), en revanche, la valeur de révocation, qui correspond à une interprétation quasi-stative du verbe *influencer*, semble totalement indépendante de la présence d'un agent exprimé. Cependant, son occurrence permet de discriminer un 'vrai' passif verbal d'un emploi adjectival (attributif) du participe passé (*au cours de mes études, j'ai été influencé* = 'j'ai été crédule').

13 Remarquons que, dans cet emploi, le verbe peut avoir aussi bien une valeur télique (*coincer* = 'stopper') qu'une valeur atélique (*coincer* = 'limiter, affaiblir'), la deuxième nous paraissant ici plus probable (compatibilité avec *pendant x temps* et pas avec *en x temps*).

5.3 Répartition agent humain/non humain

[28] Une deuxième répartition qui met en évidence des corrélations intéressantes concerne le trait sémantique [+/- hum] de *par* SN et l'aspect grammatical. En effet, les attestations du corpus *OFROM* montrent une préférence de l'agent [+hum] avec l'accompli et, inversement, de l'agent [-hum] avec l'inaccompli. Dans les deux cas, le score du groupe majoritaire est double par rapport à celui du groupe minoritaire, ce qui configure une certaine tendance à la distribution complémentaire ou tout au moins une polarisation :

<i>par</i> SN	[+hum]	[-hum]
accompli	8	4
inaccompli	6	12

Tableau 1: Sémantique de *par* SN et aspect grammatical

[29] Ce que nous venons de montrer aurait bien sûr besoin de confirmations ultérieures, car le nombre d'énoncés recueillis demeure peu représentatif. Toutefois, deux remarques s'imposent : d'une part, si l'on se place du point de vue du trait accompli/inaccompli, on observe que les temps accomplis confèrent une forme d'effectivité au procès décrit par le lexème verbal qui implique un degré d'agentivité plus élevé et que, le degré maximal d'agentivité revenant prototypiquement à l'agent [+hum], doté de *contrôle* (Desclés & Guentchéva 1993) et de volonté autonomes, c'est tout naturellement vers ce type d'agent que s'orientent les locuteurs. L'inaccompli, qui décrit un procès envisagé de l'intérieur (aspect sécant), a un degré d'effectivité moindre, car le procès n'est pas arrivé à son terme, ce qui le rend davantage compatible avec des agents moins prototypiques, inanimés (une *étoile* en 28), non humains ou abstraits (la *Fondation* en 29, la *décision* en 30).

- (28) et on continuait | _ | le lendemain | _ | non stop [...] c'est comme si on était guidés *par une étoile*
- (29) c'est un projet qui est financé *par la la Fondation du Crédit Suisse*
- (30) souvent c'est des enfants qui étaient placés là euh | _ | *par décision juridique* ou parce que les parents ils en peuvent plus

Dans le dernier exemple, la valeur du complément *par* SN [-hum] est tellement atténuée qu'elle en devient ambiguë : en effet, elle peut être interprétée en tant qu'agent véritable, correspondant au sujet de la diathèse active (*une décision juridique a placé des enfants là*), mais également comme instrumental (*comment est-ce qu'on les a placés là ? Par décision juridique*) ou encore comme cause (*on les*

a placés là grâce à une décision juridique), cette dernière interprétation étant suggérée par la mise en paradigme avec une subordonnée en *parce que*. Ceci montre bien le continuum allant de l'agent prototypique au non agentif.

[30] D'autre part, si l'on se place sous l'angle de l'opposition [+/- hum], l'hypothèse du caractère prototypique de l'agent [+hum] ne fait que se confirmer : en effet, on remarque une distribution comparable, en valeur absolue, pour les agents de ce type, entre accompli et inaccompli, ce qui estompe le degré de significativité de ce clivage, alors que la répartition pour les [-hum] montre de façon très nette que ces agents se concentrent à l'inaccompli. Envisagé de ce point de vue, on a alors des agents prototypiques passe-partout (les [+hum]) et des agents moins prototypiques, qu'il est plus difficile d'utiliser dans tous les contextes. On constate par ailleurs, une fois de plus, le caractère hybride des facteurs mis en jeu par le passif, au niveau non seulement des lexèmes verbaux, mais plus globalement de la construction verbale, le sémantisme lexical d'un élément régi venant ici interagir clairement avec l'aspect grammatical du temps verbal.

6 Les valeurs aspectuelles du passif

[31] Après nous être occupé des modes spécifiques d'apparition du passif à l'oral (§ 4) et de ses spécificités dans l'explicitation du constituant *par* SN (§ 5), nous voudrions jeter un regard sur un problème classique de la caractérisation aspectuelle du passif, à savoir l'opposition entre processif et état résultant, dans la conviction que les exemples contextualisés du corpus peuvent fournir quelques éléments d'éclairage intéressants. Nous nous limiterons à jeter ici quelques coups de sonde, car une étude approfondie de cet aspect excède le cadre de cet article.

[32] D'un point de vue général, il faut dire que l'opposition aspectuelle processif-état résultant n'est pas marquée morphologiquement en français, à la différence de ce qui se passe dans d'autres langues telles que l'allemand, l'espagnol ou l'italien. En français, elle reste au niveau de ce que Whorf (1945) appelle des cryptotypes, catégories à la manifestation linguistique indirecte mais qui se révèlent cependant dans la combinatoire et les blocages, tels que ceux qu'on observe avec les temps imperfectifs (présent et imparfait), où l'acceptabilité du passif est parfois douteuse, en fonction des lexèmes verbaux. Dans ce cas, c'est l'opposition processif-état, non marquée, qui entre en conflit avec l'aspect lexical du verbe ou l'aspect grammatical du temps.

[33] Avant d'examiner quelques cas puisés dans notre corpus, rappelons brièvement les caractéristiques de ces deux aspects à partir des langues où ils ont une manifestation morphologique. En allemand, le passif peut être construit avec deux auxiliaires différents : *werden* ('devenir'), qui correspond à l'aspect processif (*Vorgang*), et *sein* ('être'), correspondant à l'aspect résultatif (*Zustand*). Il en est de même en espagnol, avec l'opposition *ser* (processif) - *estar* (résultatif). En italien, la situation est légèrement différente, puisque l'auxiliaire de diathèse *venire*, dou-

blon de *essere* ('être') et affecté au seul passif processif, n'est utilisable qu'aux temps simples, tandis que *essere* est disponible, comme en français, pour tous les emplois. Un autre auxiliaire, *stare*, est quant à lui spécialisé pour l'expression de l'état résultant, mais est réservé à un usage régional. En français, aux temps sécants, on peut établir un rapport temporel de simultanéité entre le procès et le temps verbal pour le passif processif : dans ce cas, la formulation à l'actif est au même temps que celle au passif :

- (31) Le bureau *est ouvert* par Frédéric sous mes yeux (Frédéric *ouvre* le bureau sous mes yeux)

En revanche, l'actif se trouve dans un rapport d'antériorité par rapport au passif dans le cas de l'état résultant.

- (31a) Le bureau *est ouvert* (quelqu'un *a ouvert* le bureau et maintenant il est ouvert)

Aux temps globaux, l'ambiguïté semble levée, l'interprétation processive étant privilégiée. Dans le cas d'une indication cotextuelle de durée, les lectures d'état résultant et itérative sont toutes les deux admises.

- (31b) Le bureau a été ouvert (par un crocheteur : processif)
 (31c) Le bureau a été ouvert toute la journée (il est resté ouvert toute la journée / on l'a ouvert plusieurs fois dans la journée¹⁴)

[34] Les acceptions statives des lexèmes verbaux, qui ne sont compatibles qu'avec la lecture d'état résultant, ont quant à elles un rapport de simultanéité avec l'actif correspondant (temps sécants) :

- (32) Ce prof *est aimé* de ses étudiants (ses étudiants *l'aiment* ≠ ses étudiants l'ont aimé)

Aux temps globaux, l'aspect grammatical surimpose une lecture de révolu :

- (32a) Ce prof *a été* / *fut aimé* de ses étudiants (il ne l'est plus maintenant)

[35] Il faut souligner que l'ambiguïté affectant les verbes de procès rend leur usage particulièrement délicat aux temps sécants. Utilisés seuls, certains d'entre eux sont difficilement acceptables avec le présent et l'imparfait (Muller 2008 dit qu'à ces temps, le passif est souvent délaissé) ; leur interprétation aspectuelle dé-

¹⁴ L'interprétation itérative est ici peu probable, mais pas exclue pour autant.

pend largement des éléments cotextuels et semble privilégier une lecture non occurrentielle.

- (33) ?Le journal est lu
 (33a) Le journal est lu en public / par toute sa famille / de 10h à midi (processif - non occurrentiel : on / toute sa famille lit le journal)
 (33b) Une fois que le journal est lu, on le jette (état résultant, à valeur non occurrentielle : chaque fois, après que le journal est dans l'état *lu*)
 (34) ?La télé est regardée
 (34a) ?La télé est regardée par Marc cet après-midi (lecture occurrentielle bloquée)
 (34b) La télé est regardée par des millions de personnes chaque jour (lecture processive non occurrentielle autorisée : des millions de personnes regardent la télé)
 (34c) La télé est de plus en plus regardée (processif, non occurrentiel : on la regarde de plus en plus)

[36] La lecture des exemples de corpus ne nous fait cependant quasiment pas découvrir d'exemples problématiques, et les temps inaccomplis y sont cinq fois plus représentés que les accomplis (83% contre 17%). Cette fréquence dépend sûrement d'un cotexte abondant qui assure l'acceptabilité des énoncés. En revanche, l'établissement de l'interprétation processive ou stative est parfois problématique, comme le montrent ces deux exemples :

- (35) celui qu'a tu/ enfin | celui qu'a tu/ enfin | _ | _ | ben *il est accusé qu'a été accusé* de | _ | d'avoir tué sa mère sa copine | _ | pis visiblement | la copine de sa mère pis visiblement sa sœur quoi
 (36) et pis là y a *des listes qui sont dressées* listes de produits dopants | _ | et listes de produits autorisés

En (35), l'hésitation paradigmatique entre actif non modalisé (*qu'a tué*) et passif modalisateur (*il est accusé...d'avoir tué*) fait pencher pour l'état résultant (on l'a accusé, donc *il est toujours accusé, en état d'accusation*), mais le processif serait tout aussi plausible (*on l'accuse en ce moment*). En (36), le cotexte immédiat ne permet pas de décider si les listes sont dressées dans un moment contemporain de l'énonciation (processif) ou antérieur à celle-ci (état résultant).

[37] Ces hésitations, que même un contexte riche comme celui des attestations réelles ne parvient pas à éliminer complètement, sont levées aux temps globaux et notamment lorsque l'auxiliaire est à l'accompli. Dans ce cas, l'interprétation est généralement processive (37), sauf avec les verbes statifs, qui manifestent une valeur de révocation (38), comme nous l'avons dit supra.

- (37) on faisait des lectures donc euh on prenait des textes | _ | considérés comme classiques pour le cas du patois *qui ont été écrits* | _ | *entre la fin du dix-neuvième et le début du vingtième*
- (38) une fois c'était blindé de monde [...] *on a été très émues ce jour-là c'est vrai*

[38] La pertinence de la distinction entre temps sécants et globaux pour l'analyse du passif est confirmée par les cas de futur et de subjonctif (temps globaux dans l'approche de Wilmet 1980, 2010) relevés dans le corpus. Dans ces cas, en effet, l'interprétation aspectuelle, non ambiguë, est processive, exactement comme pour les temps accomplis :

- (39) il divorcera effectivement qu'ultérieurement mais là ce sera ce sera pour des raisons essentiellement dynastiques | _ | puisqu'il réal/ il a euh *Joséphine elle sera convaincue* | _ | *que son devoir est de s'effacer* | _ | de façon à ce que Napoléon puisse avoir une descendance
- (40) *il faut que les baraques* | _ | *les anciennes maisons* | _ | *du télési soient euh loin soient enlevées* | _ | ouais | _ | pis à ce moment-là lui | % | il pose les plans et tout

Du point de vue sémantique, on place l'action dans l'à-venir ou, ce qui revient au même, dans l'éventuel. Par conséquent, le statif, en tant que résultat d'un procès non actuel, ne semble pas acquis. Cela correspond exactement à l'aspect global (procès envisagé de l'extérieur, comme un tout). En outre, nous allons montrer (§ 7) que, d'un point de vue morphologique, l'emploi de l'auxiliaire de diathèse est non marqué pour les temps sécants, alors qu'il subit, de manière plus ou moins sensible, l'attraction de l'auxiliaire aspectuel aux temps globaux, ce qui témoigne d'une grammaticalisation non aboutie.

7 L'auxiliaire du passif

[39] Ces dernières remarques au sujet des ambiguïtés interprétatives de l'aspect des verbes au passif en fonction du temps grammatical attirent notre attention sur l'élément morphologique qui offre le support à ce marquage, à savoir le verbe *être*. Celui-ci, en plus de son rôle de verbe 'plein' (*être* = exister), est utilisé dans au moins quatre fonctions grammaticales spécifiques : comme copule, comme élément d'un dispositif de clivage ou de pseudo-clivage, comme auxiliaire aspectuel d'accompli et comme auxiliaire diathétique de passif. Le problème se pose alors de savoir si, à travers tous ces emplois, *être* garde un sens commun ou s'il a développé des sens autonomes. La position de l'identité du sens est développée de façon très nette par Jalenques (2017), par exemple, pour qui la valeur du verbe *être* est celle de la copule. D'après cette position, le participe passé passif serait donc à traiter comme un attribut. Nous rappelons cependant que, comme nous l'avons in-

diqué au § 2.1, l'attribut est incompatible avec le constituant *par* SN, contrairement au passif. En cas d'ambiguïté, le complément d'agent force l'interprétation verbale du participe passé. En (41), la suite *par la neige* n'est compatible qu'avec le PPP *gelé*¹⁵ :

(41) moi chaque fois que j'y suis allé c'était l'hiver | _ | _ | donc *tout est blanc tout est gelé*

(41a) **tout est blanc par la neige*

(41b) *tout est gelé par la neige*

[40] Un autre contre-argument nous est offert par les exemples de zeugme présents dans le corpus, comme (41) que nous venons de citer. Il est en effet possible de coordonner un PPP d'état avec un adjectif attribut, ce qui semble a priori corroborer la thèse de la valeur de copule généralisée. Cependant, cette compatibilité, vérifiée aux temps imperfectifs, est mise à mal lorsqu'on passe à l'accompli, qui bloque la lecture stative du participe passé¹⁶.

(41c) tout était blanc tout était gelé

(41d) ?*tout a été blanc tout a été gelé*

La raison est probablement que la construction complète *être* + *Vé* déclenche, à l'accompli, l'interprétation processive, incompatible avec la lecture attributive¹⁷. Un exemple sans répétition du verbe semble, de ce fait, plus acceptable.

(42) y a des | _ | des intonations qui sont différentes *et bien bien marquées*

(42a) y a des intonations qui ont été différentes et bien marquées

(42b) y a des intonations qui ont été différentes et qui ont été bien marquées

Avec la mise en facteur commun du verbe *être* (42a), le participe passé *marquées* est attiré vers une interprétation adjectivale, synonyme de 'nettes'. Le rétablissement du verbe *être*, par contre, sans modifier la valeur d'état du participe passé, y ajoute une valeur de révocation (*elles ont été bien marquées dans le passé, elles ne le sont plus*), qu'on doit rattacher spécifiquement à l'auxiliaire. Il en ressort que,

15 Ce test et le suivant, qui n'ont pas été pris en compte par Buchard & Carlier (2008 : 2430) dans leur analyse des verbes à renversement dont *geler* fait partie, pourraient relativiser leurs conclusions.

16 La combinaison imperfectif + adj. / perfectif + PPP est certes possible, mais inappropriée dans le cadre de ce test de coordination, car le décalage temporel introduit des nuances sémantiques, p.ex. de cause à effet, qui changent le rapport entre les deux constructions verbales, remplaçant la coordination simple de nos exemples par la subordination asyndétique : *tout est blanc, tout a été gelé* correspond en effet à *tout est blanc MAINTENANT, PUISQUE tout a été gelé AUPARAVANT*.

17 Dans ce cas aussi, l'ajout d'un complément d'agent ne peut porter que sur le PPP et pas sur l'adjectif attribut : *des intonations *différentes par les locuteurs / bien marquées par les locuteurs*.

à la différence de la copule, aspectuellement neutre à tous les temps, l'auxiliaire de diathèse passive présente, du moins à certains temps, une valeur aspectuelle d'accompli.

[41] C'est à partir de cette valeur aspectuelle intermittente de l'auxiliaire de diathèse que nous formulons l'hypothèse d'une grammaticalisation incomplète du verbe *être* dans cette fonction¹⁸, en postulant une *persistance* (Hopper 1991¹⁹) de valeurs aspectuelles attachées à l'ancien usage de l'auxiliaire. En effet, on constate un parallélisme formel entre les deux emplois d'auxiliaire de ce verbe : aussi bien en tant qu'auxiliaire aspectuel d'accompli que comme auxiliaire de diathèse passive, il s'utilise en union avec un participe passé. Dans le cas de l'auxiliaire aspectuel, la valeur d'accompli, provenant à l'origine du participe, est constante et se transmet à la marque morphologique de temps du verbe *être*, qui possède une double valeur, d'accompli et d'antériorité, par rapport à son usage comme non auxiliaire. Dans *je suis parti*, le présent de l'auxiliaire vaut parfait de la forme composée. Dans le cas de l'auxiliaire de diathèse en revanche, la stratification des valeurs (la *divergence* venant du *layering* selon la terminologie de Hopper 1991²⁰) est plus compliquée, car les marques morphologiques de temps correspondent en synchronie à celles du verbe *être* seul, sans aucun rôle pour le participe passé, dont la valeur accomplie est bloquée : dans *je suis convoqué*, le présent de l'auxiliaire vaut présent de la forme composée tout entière. On sait cependant que, d'un point de vue diachronique, la forme actuelle du passif présent français correspond à celle du parfait du latin classique, utilisée ensuite comme forme supplétive du présent synthétique.

[42] Par conséquent, on peut rattacher les intermittences observées au double mécanisme de *persistance* et de *divergence* : diachroniquement, des valeurs d'accompli de l'ancienne forme passive persistent dans une construction à la grammaticalisation partielle, ce qu'on peut également rattacher, synchroniquement, à la *divergence* entre la valeur de copule et les deux valeurs auxiliaires de *être* : celle d'accompli et celle de passif, avec un débordement des deux premières sur la dernière, et pas inversement.

18 Hypothèse avancée également par Buchard & Carlier (2008) dans la dernière partie de leur article.

19 Dans la théorie de la grammaticalisation de Hopper (1991), la *morphologisation* (ou *dé-catégorisation*) constitue l'étape finale, où la relation entre la forme lexicale de départ et la nouvelle fonction du morphème devient totalement opaque. Avant cette opacification, le stade de la *persistance* correspond à un moment où la forme est polysémique et peut continuer à véhiculer, dans sa nouvelle fonction, une partie de son sens lexical précédent.

20 Le *layering* consiste à développer plusieurs moyens grammaticaux pour exprimer une même valeur (par exemple le suffixe de futur et l'auxiliaire aspectuel *aller*). La *divergence*, quant à elle, c'est la présence, due au *layering*, de deux emplois indépendants pour une même unité. Dans l'exemple précédent, on aura *divergence* pour les deux valeurs du verbe *aller* (verbe de mouvement et auxiliaire aspectuel) et pour les trois valeurs de *ai* : verbe plein (*j'ai*), auxiliaire d'accompli (*j'ai mangé*) et suffixe morphologique de futur (*je chanter-ai*).

[43] Cette hypothèse permet d'expliquer pourquoi les emplois aux temps globaux sont moins problématiques que ceux aux temps sécants et, corollairement, pourquoi, à ces derniers, les emplois de l'auxiliaire passif paraissent se confondre avec ceux, aspectuellement neutres, de la copule. Aux temps sécants, l'aspect de l'auxiliaire *être* est instable, du fait de la *persistance*, et se trouve finalement être précisé par un élément cotextuel, dont le participe passé, où, en dépit de l'inactivation due au passif, la valeur aspectuelle d'accompli de sa forme morphologique peut refaire surface et interagir avec la valeur aspectuelle de son lexème verbal, ce qui conditionne finalement son acceptabilité. Si cet aspect lexical est plus proche de l'état, la proximité avec la copule sera maximale. Aux temps globaux, en revanche, l'aspect accompli est pris en charge, de manière non ambiguë, par la morphologie de l'auxiliaire, ce qui permet au groupe *aux + V^é* l'expression univoque du passif (pas de confusion possible avec la copule), avec les valeurs processive ou stative de révocation, en dépendance du lexème verbal. Dans l'exemple (43), au présent, il est difficile de distinguer le passif d'une copule, d'autant plus que cette construction peut formellement être mise en paradigme avec la construction attributive suivante (*c'est pas tassé – c'est une catastrophe*). Lorsqu'on passe à un temps global, en revanche, toute ambiguïté est levée : la confusion avec la copule est impossible et la valeur processive évidente.

(43) [la neige, quand on sort de la piste] *c'est pas tassé* donc euh *c'est c'est c'est* une catastrophe

(43a) la neige ça a pas été tassé (par la dameuse)

(43b) la neige ça ne sera pas tassé (par le personnel des remontées)

8 Conclusion

[44] Notre recherche confirme, une fois de plus, que le recours aux grands corpus permet d'appréhender les fonctionnements linguistiques de manière plus précise, ce qui donne un appui solide à l'intuition du linguiste et limite d'éventuelles dérives normatives. Dans le cas du passif, c'est la modalité spécifique de son instanciation, dans son rapport avec l'actif, qu'il nous a été permis d'observer d'une manière nouvelle, ainsi que les rapports entre aspect lexical, aspect grammatical et expression de l'agent, ce qui nous a suggéré quelques pistes de réflexion concernant la grammaticalisation de la construction. Nous croyons que c'est exactement ce qui fait la richesse d'un corpus tel qu'*OFROM*, que nous ne pouvons, au terme de cet article, que saluer : la variété et la représentativité des usages, associé à la performance du travail effectué par les concepteurs quant à l'étiquetage des transcriptions, à l'alignement texte-son et à l'outil de recherche qui permettent un travail relativement aisé en fonction d'objectifs de recherche variés.

Abréviations

N = nom

NP = *noun phrase*

PPP = participe passé passif

SN = syntagme nominal

Bibliographie

- Authier, Jacqueline 1972. Étude sur les formes passives du français. *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique allemande Vincennes* 1, 1-145. https://www.persee.fr/doc/drlav_0754-9296_1972_num_1_1_878.
- Benveniste, Émile 1966 [1950]. Actif et moyen dans le verbe. Émile Benveniste. *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1. Paris : Gallimard [première publication dans *Journal de Psychologie* 43, 121-129], 168-175.
- Blanche-Benveniste, Claire 1984. Commentaires sur le passif en français. *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence* 2, 1-23.
- Blanche-Benveniste, Claire et al. 1979. Des grilles pour le français parlé. *Recherches sur le français parlé* 2, 163-206.
- Blanche-Benveniste, Claire, Karel van den Eynde 1978. À quoi se réduit ce qu'on appelle 'passif en français'. *Leuvense Bijdragen* 67, 147-161.
- Blanche-Benveniste, Claire 2000. Analyse de deux types de passifs dans les productions de français parlé. Lene Schøsler (éd.). *Le passif. Actes du colloque international. Institut d'Études Romanes. Université de Copenhague. 5-7 mars 1998*. Copenhague : Museum Tusulanum Press, 303-319.
- Brahim, Ahmed 1996. *L'occultif : hypothèse pour un traitement trans-linguistique du passif et des structures apparentées*. Tunis : Association tunisienne de linguistique.
- Buchard, Anne, Anne Carlier 2008. La forme verbale *être* + *participe passé* en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale : une typologie graduée. Jacques Durand, Benoît Habert, Bernard Laks (éds.). *CMLF 2008 - Congrès mondial de Linguistique française*, 2421-2437. <https://doi.org/10.1051/cmlf08267>.
- Carlier, Anne 2002. Les propriétés aspectuelles du passif. *Cahiers Chronos* 10, 41-63.
- Creissels, Denis 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Desclés, Jean-Pierre, Zlatka Guentchéva 1993. Le passif dans le système des voix du français. *Langages* 109, 73-102.
- ESLO = Laboratoire ligérien de linguistique (éd.) 1969-2020. *Enquêtes sociolinguistiques à Orléans*. <http://eslo.huma-num.fr>.
- Gatone, David 1998. *Le passif en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Guillaume, Gustave 1929. *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion.
- Hamma, Badreddine 2015. Agent passif en *par* et sujet actif : les dessous d'un 'contraste'. *Revue de sémantique et pragmatique* 37, 61-83. <https://journals.openedition.org/rsp/1177>.
- Hamma, Badreddine 2017. Tentative de classification des 'compléments d'agent' dans les phrases passives achevées et dans les énoncés longs à sens passif. *Éla. Études de linguistique appliquée* 187, 311-324.
- Hopper, Paul J. 1991. On some principles of grammaticization. Elizabeth C. Traugott, Bernd Heine (eds.). *Approaches to grammaticalization. Vol. 1: Focus on theoretical and methodological issues*. Amsterdam : Benjamins, 17-35.

- Jalenques, Pierre 2017. Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction? *Langue française* 194, 33-50.
- Lamiroy, Béatrice 1993. Pourquoi il y a deux passifs. *Langages* 109, 53-72.
- Loufrani, Claude 1981. Locuteur collectif ou locuteur tout court. *Recherches sur le français parlé* 3, 215-243.
- Mathieu, Yvette Y. 1993. Quelques passifs avec agent obligatoire. *Langages* 109, 35-36.
- Muller, Claude 2008. *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français - langues voisines*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- OFROM = Mathieu Avanzi, Marie-José Béguelin, Federica Diémoz (éds.) 2012-2019. *Corpus oral de français de Suisse romande*. <http://www.unine.ch/ofrom>.
- Shibatani, Masayoshi 1985. Passives and related constructions: A prototype analysis. *Language* 61, 821-848.
- Whorf, Benjamin Lee 1945. Grammatical categories. *Language* 21, 1-11.
- Wilmet, Marc 1980. Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites. Jean David, Robert Martin (éds.). *La notion d'aspect. Actes du colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978*. Paris : Klincksieck, 51-68.
- Wilmet, Marc 2010. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.